

Un accompagnement, une formation  
pour un meilleur accès à l'emploi



## SÉSAME 2021 Nouvelle-Aquitaine

Initié en 2015, le dispositif **SÉSAME** (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement) a pour objectif d'accompagner des jeunes vers une qualification professionnelle visant un emploi dans le sport ou l'animation.

Objectif

- **Des critères d'âge impératifs** : 16-25 ans révolus (dérogation jusqu'à 30 ans pour les personnes reconnues en situation de handicap)
- et
- **Des critères géographiques** : résidant au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV), d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou d'une commune des PETR ou EPCI engagés dans un contrat de ruralité.
- ou
- **Des critères sociaux** :
  - Jeune sans soutien familial (*dont le foyer ne dispose pas de revenus ou de ressources suffisantes pour le soutenir dans son parcours de soutien à l'autonomie*)
  - Bénéficiaire de la Garantie Jeunes

Public éligible

**NEW**

### ● Des critères de formation (nouveau 2021) :

- Jeune en situation de décrochage scolaire
- Jeune sorti du système scolaire sans diplôme qualifiant ou professionnel
- En cours ou fin d'accompagnement École de la 2<sup>e</sup> chance ou centre EPIDE

**NEW**

### ● Des critères de niveau de parcours sportif (nouveau 2021) :

- Sportif de haut niveau (catégories élite, sénior, relève ou reconversion)
- Sportif de collectifs nationaux
- Sportif espoir
- Sportif sous convention de formation dans un centre de club professionnel agréé

- CQP (Certificat de qualification professionnelle), TPF (Titre à Finalité Professionnelle)
- CPJEPS (Certificat professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)

- BPJEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)

Depuis 2020, les aides sont modulées sur certaines formations (CQP / TFP : aide maximale de 1 500 euros)

Une aide sur les frais pédagogiques est envisagée à hauteur de 2 000 euros

Formations  
professionnelles



**Bonus mobilité** : aide complémentaire de 500 euros maximum par jeune et par formation favorisant la mobilité professionnelle.

Conditions : projet de formation BPJEPS ou DEJEPS, éligibilité au dispositif et demande d'aide au frais pédagogiques, situation «sans soutien familial» et domiciliation à 160km minimum de l'organisme de formation.

La préformation SÉSAME permet d'offrir à des jeunes un accompagnement personnalisé et/ou une aide financière vers une qualification professionnelle et ce, à travers différentes étapes :

- Préformation généraliste : remise à niveau scolaire, aide à la définition du projet professionnel, immersion professionnelle...
- Pré-qualification : PSC1, BAFA, BAFD, diplôme fédéral, surveillant de baignade, BNSSA...
- Préparation professionnelle : préparation aux tests d'entrée en formation, construction du plan de financement, aide à la recherche de structure de stage et d'un contrat en alternance.

Cet accompagnement est réalisé par des structures conventionnées par la DRAJES Nouvelle-Aquitaine.

Préformation



## Les contacts en département et en région

## SÉSAME 2021 Nouvelle-Aquitaine

- **16 ♦ SDJES Charente**  
Jamel MAAOUI • 05 16 16 62 15  
jamel.maaoui@charente.gouv.fr
- **17 ♦ SDJES Charente-Maritime**  
Christophe DESCHAMPS • 05 46 35 25 40  
christophe.deschamps@charente-maritime.gouv.fr
- **19 ♦ SDJES Corrèze**  
Martine DEVEAU • 06 18 27 43 79  
martine.deveau@ac-limoges.fr
- **23 ♦ SDJES Creuse**  
Clément CORREIA • 06 45 86 77 76  
clement.correia@ac-limoges.fr
- **24 ♦ SDJES Dordogne**  
Dominique BRUN • 05 53 03 66 43  
dominique.brun@dordogne.gouv.fr
- **33 ♦ SDJES Gironde**  
Clément LAPEYRE • 06 79 17 50 58  
clement.lapeyre@ac-bordeaux.fr
- **40 ♦ SDJES Landes**  
Isabelle DUPRAT • 05 58 56 54 37  
isabelle.duprat@landes.gouv.fr
- **47 ♦ SDJES Lot-et-Garonne**  
Stéphane DUTHEIL • 05 53 98 66 19  
stephane.dutheil@ac-bordeaux.fr
- **64 ♦ SDJES Pyrénées-Atlantiques**  
- Anne BIREMBAUX • 05 47 41 33 43  
anne.birembaux@pyrenees-atlantiques.gouv.fr  
- Marie-José HONTAS • 05 47 41 33 50  
marie-jose.hontas@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- **79 ♦ SDJES Deux-Sèvres**  
Richard FORNES • 05 49 17 27 39  
richard.fornes@deux-sevres.gouv.fr
- **86 ♦ SDJES Vienne**  
Patrick BALLON • 05 49 18 57 21  
patrick.ballon@vienne.gouv.fr
- **87 ♦ SDJES Haute-Vienne**  
Alexandre MALEYRIE • 05 19 76 12 18  
alexandre.maleyrie@haute-vienne.gouv.fr
- **Référent régional**  
Vincent BIHET • 07 77 23 34 57  
vincent.bihet@jscs.gouv.fr
- **Référente administrative**  
Christine CHASSEPORT • 05 49 18 10 17  
christine.chasseport@jscs.gouv.fr

### Référents Départementaux SÉSAME

### Référents Régionaux SÉSAME

Pour plus d'informations : consulter le site internet de la DRAJES Nouvelle-Aquitaine, rubrique formation :

<http://nouvelle-aquitaine.drdjscs.gouv.fr/spip.php?rubrique862>

Nous vous invitons à contacter les référents départementaux du dispositif dont vous trouverez les coordonnées ci-dessus.

